

CONFERENCE DEBAT DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009 20 H

« Prise en soins non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer »

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

« Epidémie », « explosion démographique » ou « tsunami », les mots ne manquent pas pour qualifier l'augmentation considérable du nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les années à venir. Trouver un traitement est bien sûr le défi des 30 prochaines années. De nouvelles pistes semblent intéressantes et il ne faut pas négliger les possibilités de prévention. Mais si la recherche est indispensable, que faire en attendant ?

Aujourd'hui, les malades sont déjà là. De nombreuses familles sont concernées. Sommes-nous prêts ? Notre société a-t-elle mis en place toutes les structures et tous les moyens humains et financiers pour répondre d'une manière éthique et solidaire à l'expansion de cette maladie ? Les plans se succèdent, mais qu'en est-il au quotidien sur le terrain ?

S'il est logique d'encourager et de soutenir les possibilités de rester le plus longtemps possible à domicile, ceci ne peut pas se faire dans n'importe quelles conditions. En particulier il ne faut pas que ce soit au détriment de l'aidant ou du malade lui-même. Où en est-on des aides à domicile ? Dans les formes sévères, 60% des malades sont accueillis en institution. Où en est-on de l'adaptation des institutions à cette pathologie ?

Même s'il existe des médicaments qui ralentissent un peu l'évolution de cette maladie, la prise en charge est essentiellement humaine. Ce qui suppose de concentrer les moyens sur les professions qui participent à cette prise en charge, aussi bien à domicile qu'à l'hôpital ou en institution ? Où en est-on aujourd'hui ?

Qu'en est-il des possibilités non médicamenteuses pour aider ces malades à conserver le plus longtemps possible leurs capacités cognitives restantes ? Quel est l'apport des thérapies à médiation comme l'arthérapie ? Quel est l'apport des liens intergénérationnels, de la Clownthérapie, de la musicothérapie ?

Et quand la fin de vie approche, qu'est-ce qui est proposé pour l'accompagnement et les soins palliatifs de ces résidents ? Bénéficient-ils de la même prise en charge que les autres malades ayant une pathologie incurable ?

La conférence et le débat de ce lundi 21 septembre, qui est la Journée Mondiale Alzheimer vont vous permettre de découvrir certaines thématiques novatrices par le biais d'expériences et de témoignages de professionnels de l'Unité de Soins Spécialisés Alzheimer des Jardins du Castel, EHPAD que j'ai la chance de diriger depuis un an.

Sans plus tarder, je laisse la parole à Marie Thérèse VOBMANN, Cadre de Santé de l'Unité de Soins Spécialisés Alzheimer des Jardins du Castel à Châteaugiron - Formatrice USSA, praticienne en validation, pionnière dans la prise en soin non médicamenteuse de la Maladie Alzheimer que je félicite pour l'organisation de cette conférence.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne soirée.